

COMMUNE D'AYENT

Plan financier

2008-2011

Table des matières

1. Préambule	
1.1. Introduction	3
1.2. Dispositions légales	3
2. Economie	
2.1. Perspectives économiques	4
2.2. Chômage	5
3. Données statistiques	
3.1. Démographie	6
3.2. Fiscalité	8
4. Etat des finances communales	
4.1. Marge d'autofinancement, endettements et investissements nets	11
4.2. Indicateurs cantonaux	11
5. Plan financier 2008-2011	
5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme	13
5.2. Evolution du compte de fonctionnement	13
5.3. Planification des investissements	15
5.4. Evolution de l'endettement net	16
5.5. Evolution de la fortune	17
6. Considérations finales	18
7. Annexe	
7.1. Récapitulation	20
7.1. Détail des investissements nets	21

1. Préambule

1.1. Introduction

Nous avons le plaisir de vous remettre, en annexe, le plan financier 2008-2011 ajusté à la situation connue au 31 décembre 2006, ainsi qu'aux budgets 2007 et 2008. Ce document est un instrument de perspective et d'information tel que défini par les dispositions légales en la matière. Il améliore également les exigences au niveau de la gestion financière communale. Le plan financier 2008-2011 a été approuvé par l'exécutif lors de la séance du 31 octobre 2007.

Notre société est confrontée à des situations conjoncturelles, à des mutations sociales et à des modifications structurelles toujours plus rapides et plus profondes. Toutes ces évolutions influencent directement sur la vie des collectivités communales. La réflexion sur nos perspectives financières et organisationnelles devient donc des plus importante.

Soucieux d'apprécier et de maîtriser l'évolution des finances de la Municipalité, le Conseil communal et la commission des finances ont poursuivi la démarche prospective afin d'apprécier l'évolution des comptes de fonctionnement, de planifier les investissements et de mieux cerner la situation des finances de la commune d'Ayent.

Nous soulignons que le plan financier n'a qu'un caractère indicatif. Il reflète les priorités retenues dans le programme de législature, notamment sur le plan des investissements. Lors de l'élaboration du budget annuel, cette planification peut évoluer en fonction de l'avancement des projets et des opportunités.

Le plan financier n'est pas un acte contraignant engageant la Municipalité ou le Conseil Général. Ce dernier prend acte du plan financier; il ne l'approuve pas au sens d'un budget annuel. Lors de son élaboration, des modifications peuvent être apportées en tenant compte des choix effectués par le Conseil municipal.

1.2. Dispositions légales

Ce rapport vous est soumis conformément aux dispositions contenues dans l'art. 75 de la loi sur le régime communal du 5 février 2004 et des art. 18 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière du 16 juin 2004.

Les principales dispositions traitant du plan financier sont reportées ci-après :

Section 2: Plan financier

Art. 18 Principes

¹ Les communes établissent, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier.

² Le plan financier donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.

³ Il est actualisé annuellement.

⁴ Le plan financier doit être porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général en même temps que le budget.

Art. 20 Compétence et contenu

¹ Le plan financier est traité et approuvé par le conseil municipal.

² Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul.

³ Il informe notamment sur :

a) l'évolution probable des charges et des revenus de fonctionnement;

b) les dépenses et les recettes des investissements prévus, l'effet des investissements sur l'équilibre budgétaire, soit une estimation justifiant que les charges induites, y compris les amortissements comptables, seront supportables, ainsi que le mode de financement prévu des investissements;

c) l'évolution probable de la fortune et de l'endettement.

Le plan financier 2008-2011 qui vous est soumis respecte la période quadriennale minimum imposée par l'art. 79 LCo.

2. Economie

2.1. Perspective économique

Le dynamisme marqué de l'activité économique en Suisse au cours du 1er semestre devrait porter la croissance annuelle du PIB à un niveau plus élevé que celui prévu jusqu'à présent. Le Groupe d'experts de la Confédération prévoit une croissance du PIB de 2,6% en 2007 (2,3% prévu antérieurement), puis un ralentissement à 1,9% en 2008 (prévision inchangée). Les incertitudes et les risques qui accompagnent la prévision ont toutefois augmenté depuis juin dernier.

Conjoncture internationale

Le rythme d'expansion de l'économie mondiale au cours du 1er semestre 2007 n'a été que légèrement inférieur à celui enregistré jusqu'à la fin de l'année dernière. A la suite des turbulences sur les marchés financiers depuis août dernier et des craintes généralisées d'une crise du crédit, les risques négatifs pour la conjoncture ont récemment augmenté. Le caractère robuste de la croissance mondiale depuis 2004 et la bonne situation financière des entreprises devraient toutefois permettre d'atténuer les retombées des adaptations en cours sur les marchés financiers.

Prévisions conjoncturelles pour la Suisse

Malgré le ralentissement conjoncturel que connaissent actuellement plusieurs pays européens, l'expansion dynamique de l'économie suisse s'est poursuivie sans s'essouffler jusqu'à la mi-année. La croissance de la valeur ajoutée a été largement soutenue par beaucoup de secteurs d'activités jusqu'aux mois d'été, en particulier par l'industrie, le commerce et la finance. En raison de l'évolution plus dynamique qu'attendu durant les deux premiers trimestres de l'année 2007, le Groupe d'experts de la Confédération a revu sa prévision de croissance à la hausse pour l'économie suisse. L'expansion du PIB à prix constants devrait atteindre 2,6% en 2007 (2,3% selon la dernière prévision de juin 2007). Pour 2008, le Groupe d'experts confirme le léger ralentissement déjà annoncé, du fait notamment de l'essoufflement des impulsions liées à la conjoncture étrangère. La croissance prévue de 1,9% pour le PIB en 2008 est maintenue (prévision inchangée par rapport à juin dernier).

Risques conjoncturels

Une incertitude demeure sur l'étendue et sur les conséquences globales de la crise du crédit, qui trouve son origine et son élément déclencheur dans les prêts immobiliers aux Etats-Unis. Un resserrement

exagéré des conditions du crédit en raison d'une montée de l'incertitude ou d'une pénurie de liquidités a le potentiel d'affecter la croissance mondiale.

Un second risque est représenté par l'évolution récente des prix du pétrole, qui a atteint environ 80 dollars le baril à la mi-septembre. Dans le contexte actuel, en tenant compte des tensions et des incertitudes déjà présentes en raison de la crise du crédit, toute hausse supplémentaire du cours du baril peut exercer des effets négatifs plus élevés sur la conjoncture que sur les prix à la consommation. La capacité des agents économiques, surtout aux Etats-Unis, à s'endetter davantage, pour compenser les effets de revenus négatifs liés à la hausse des prix de l'énergie, est actuellement très limitée.

Quelques prévisions pour l'économie suisse				
comparaison des prévisions : septembre 07 et juin 07				
variation en % par rapport à l'année précédente, taux				
	2007		2008	
	sept. 07	juin 07	sept. 07	juin 07
PIB	2.6%	2.3%	1.9%	1.9%
Dépenses de consommation:				
Consommation privée et ISBLSM	2.1%	2.1%	1.7%	1.7%
Etat	-1.4%	-1.2%	-1.0%	-1.0%
Investissements dans la construction	-2.0%	0.0%	-2.0%	-1.0%
Investissements en biens d'équipement	10.0%	6.0%	5.0%	4.5%
Exportations	7.5%	6.0%	4.9%	5.3%
Importations	7.3%	5.5%	4.6%	4.7%
Emploi (en équivalents plein-temps)	2.1%	1.9%	0.8%	0.8%
Taux de chômage	2.7%	2.7%	2.4%	2.4%
Indice suisse des prix à la consommation	0.6%	0.6%	1.2%	1.2%

source : groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles

2.2. Chômage

Le Valais comptait 3'375 chômeurs à la fin août, soit 34 de plus qu'en juillet et 344 de moins qu'en août de l'année dernière. Le taux de chômage atteignait 2,5%, soit +0,1 point par rapport à juillet et -0,2 point par rapport à août de l'année dernière.

Sur le plan suisse, le nombre de chômeurs se montait à 100'757, en augmentation de 978 par rapport à juillet; le taux de chômage atteignait 2,6%, en augmentation de 0,1 point. Le taux de chômage du Valais est ainsi resté inférieur à la moyenne suisse.

Le Valais est, avec Fribourg, le canton romand au taux de chômage le plus faible.

	Nombre	Taux
Valais	3'375	2.5
<u>Selon la région :</u>		
Haut-Valais	378	1
Valais central	1'655	3.1
Bas-Valais	1'342	3
<u>Selon le sexe :</u>		
Femmes	1'850	3.2
Hommes	1'525	1.9
<u>Selon la nationalité :</u>		
Suisses	2'132	1.9
Etrangers	1'243	4.5
Source Etat du Valais		

Prévisions marché du travail

	2006	2007	2008
Emplois (sans secteur 1) ¹	1.0%	2.1%	0.8%
Taux de chômage	3.3%	2.7%	2.4%

¹ en équivalents plein temps

source : groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles

3. Données statistiques

3.1. Démographie

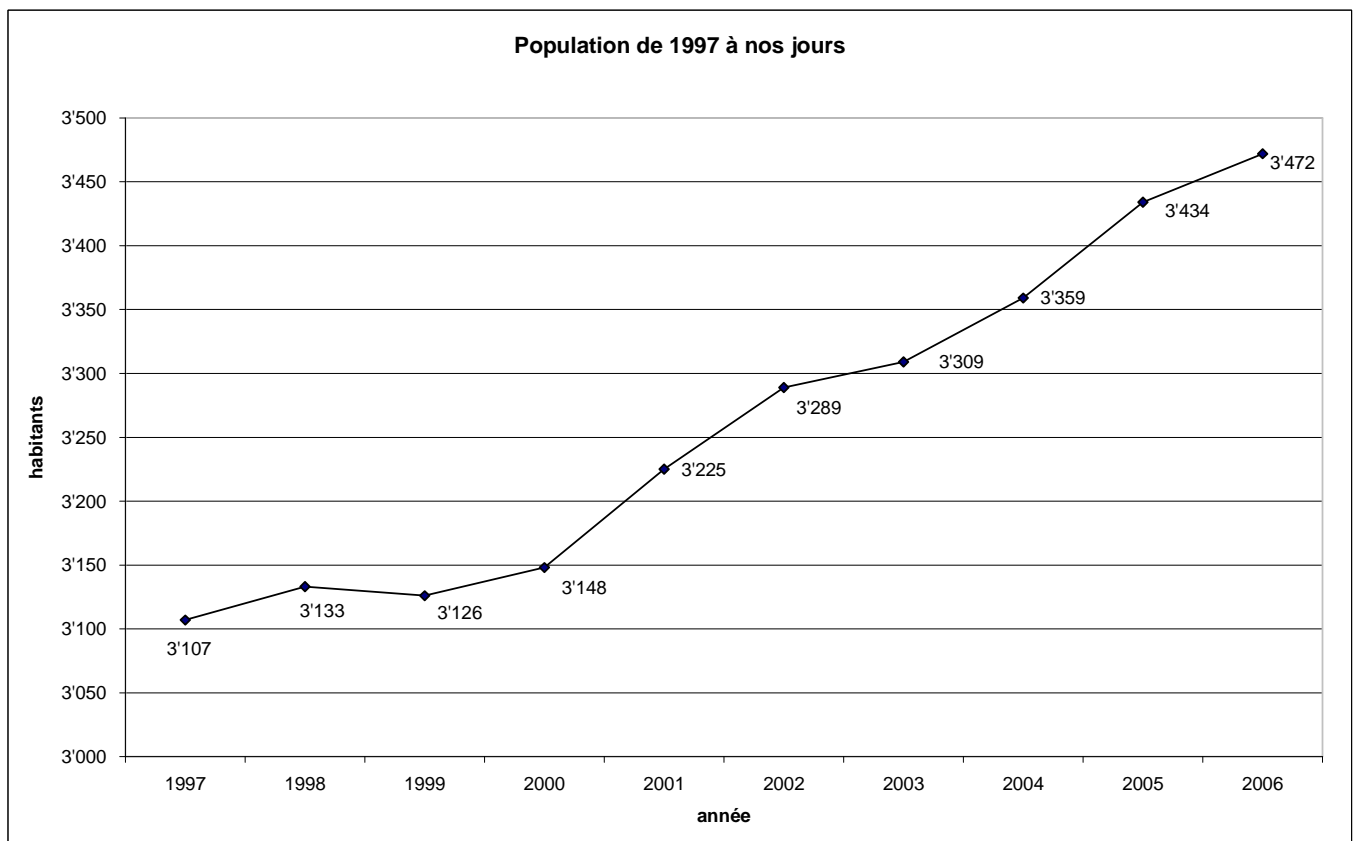
3.1.1. Structure de la population communale

Population 2007			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	146	135	281
11 - 20	204	175	379
21 - 30	173	162	335
31 - 40	249	204	453
41 - 50	258	283	541
51 - 60	241	251	492
61 - 70	245	216	461
71 - 80	147	183	330
81 - 90	73	108	181
90 et plus	7	15	22
Total/moyenne	1743	1'732	3'475

Comme au niveau cantonal, nous constatons un vieillissement de la population en raison d'une hausse constante ces dernières années de la tranche 61-80 ans et plus. On remarque également une diminution de natalité et des jeunes franges démographiques.



3.1.2. Evolution démographique



La population d'Ayent a connu une augmentation constante depuis 1999.

3.2. Fiscalité

3.2.1. Généralités

Référence : Rapport de l'Etat du Valais sur les finances communales 2004

En Valais, la charge fiscale communale est difficilement mesurable du fait de l'application conjointe d'un coefficient et d'une indexation sur les barèmes communaux ainsi que des systèmes de taxes très différents d'une commune à l'autre. En effet, la loi fiscale laisse aux communes une large autonomie en ce qui concerne la correction de la progression à froid et la fixation du coefficient communal. Néanmoins, le coefficient d'impôt appliqué peut être considéré à lui seul comme un indicateur important de la charge fiscale.

Au 31 décembre 2004, la situation était la suivante :

Coefficient	Nombre de communes	Nombre d'habitants	En %
1.00	9	17 330	6.1
1.10	11	37 138	13.0
1.15	3	32 339	11.3
1.20	37	72 943	25.6
1.25	14	46 399	16.3
1.30	34	41 980	14.7
1.35	3	2 150	0.8
1.40	36	28 563	10.0
1.45	0		0.0
1.50	11	6 166	2.2
	158	285 008	100.0

Il ressort de ce tableau que seules quelques communes appliquent le coefficient le plus bas (1,00) ou le coefficient le plus élevé (1,50). En raison de la grande différence existante entre les coefficients communaux, la charge fiscale pour les contribuables peut être de 50 % plus élevée d'une commune à l'autre. Si l'on prend en considération l'indexation et le coefficient communal, la charge fiscale peut aller pour les contribuables avec un revenu moyen du simple au double.

En 2004, pour l'ensemble des communes, le coefficient moyen était de 1.276.

La comparaison avec les années précédentes montre que le coefficient d'impôt moyen a subi une légère baisse :

Années	2002	2003	2004
Coefficient moyen	1.286	1.284	1.276

3.2.2. Imposition fiscale dans le district d'Hérens et les communes voisines

Fiscalité du district d'Hérens et des communes voisines								
Communes	2004		2005		2006		2007	
	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation
Les Agettes	1.50	100%	1.50	100%	1.50	100%	1.50	100%
Ayent	1.30	145%	1.25	145%	1.25	145%	1.25	145%
Evolène	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%
Hérémenche	1.10	160%	1.10	160%	1.10	160%	1.10	160%
Mase	1.50	135%	1.50	135%	1.50	135%	1.50	135%
Nax	1.50	125%	1.50	125%	1.50	125%	1.50	125%
St-Martin	1.40	130%	1.40	130%	1.40	130%	1.40	130%
Vernamiège	1.50	140%	1.50	140%	1.50	140%	1.25	140%
Vex	1.40	120%	1.40	120%	1.30	120%	1.30	130%
Arbaz	1.30	115%	1.30	115%	1.30	115%	1.30	115%
Grimisuat	1.30	140%	1.30	140%	1.30	140%	1.30	140%
Savièse	1.25	125%	1.25	125%	1.25	125%	1.25	125%
Sion	1.15	130%	1.15	140%	1.15	125%	1.15	150%
Icogne	1.20	130%	1.20	130%	1.20	130%	1.20	130%
Lens	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%
St-Léonard	1.20	130%	1.20	135%	1.20	140%	1.20	140%

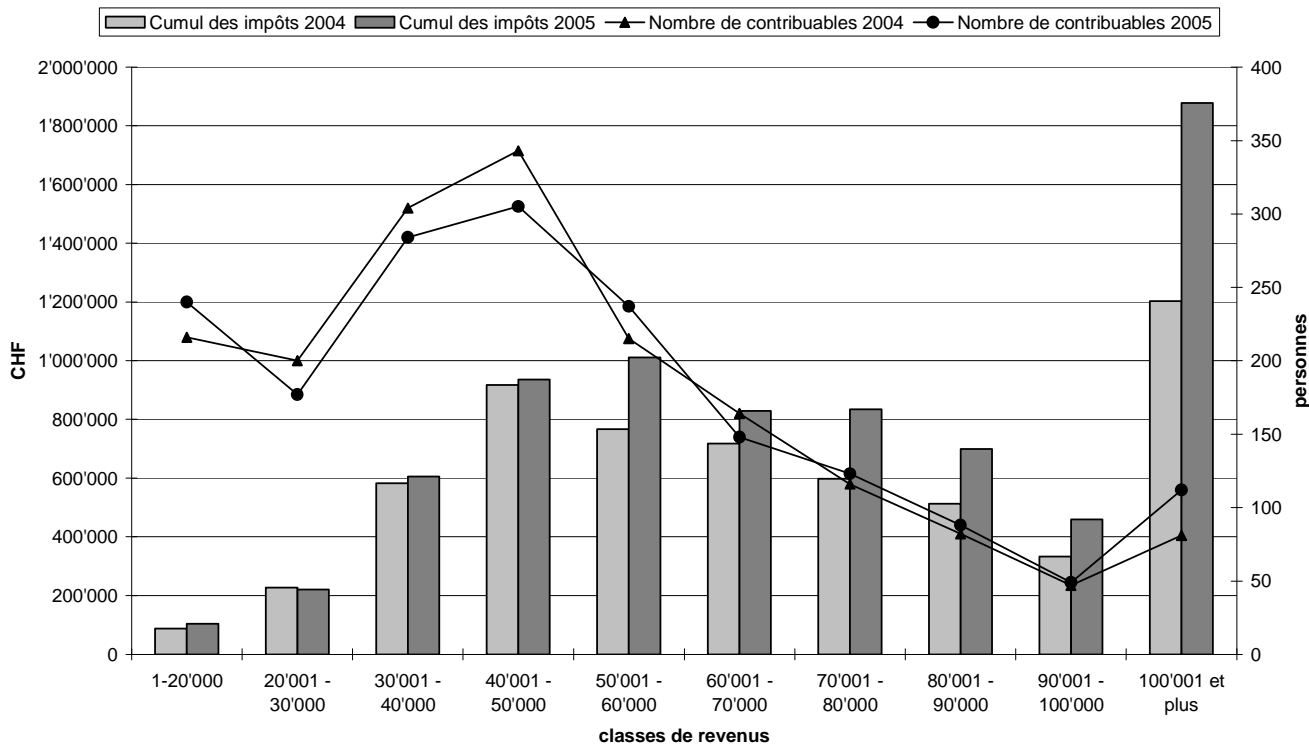
Source : Etat du Valais

En fonction de leurs impératifs financiers, les communes modifient l'échelle de base : elles lui appliquent un coefficient d'impôt qui peut varier de 1,00 à 1,50 et l'indexent en fonction de l'indice des prix à la consommation (art. 178 LF du 10.03.1976).

3.2.3. Recettes fiscales

Année fiscale 2005 - revenus					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul des revenus	Revenu moyen	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-20'000	240	2'743'300	11'430	104'295	435
20'001 - 30'000	177	4'411'200	24'922	220'255	1'244
30'001 - 40'000	284	10'031'700	35'323	605'647	2'133
40'001 - 50'000	305	13'553'000	44'436	935'616	3'068
50'001 - 60'000	237	12'859'100	54'258	1'011'270	4'267
60'001 - 70'000	148	9'526'200	64'366	828'428	5'597
70'001 - 80'000	123	9'072'700	73'762	835'018	6'789
80'001 - 90'000	88	7'358'400	83'618	699'567	7'950
90'001 - 100'000	49	4'551'100	92'880	459'232	9'372
100'001 et plus	112	16'914'400	151'021	1'877'801	16'766
Total/moyenne	1763	91'021'100	51'629	7'577'129	4'298

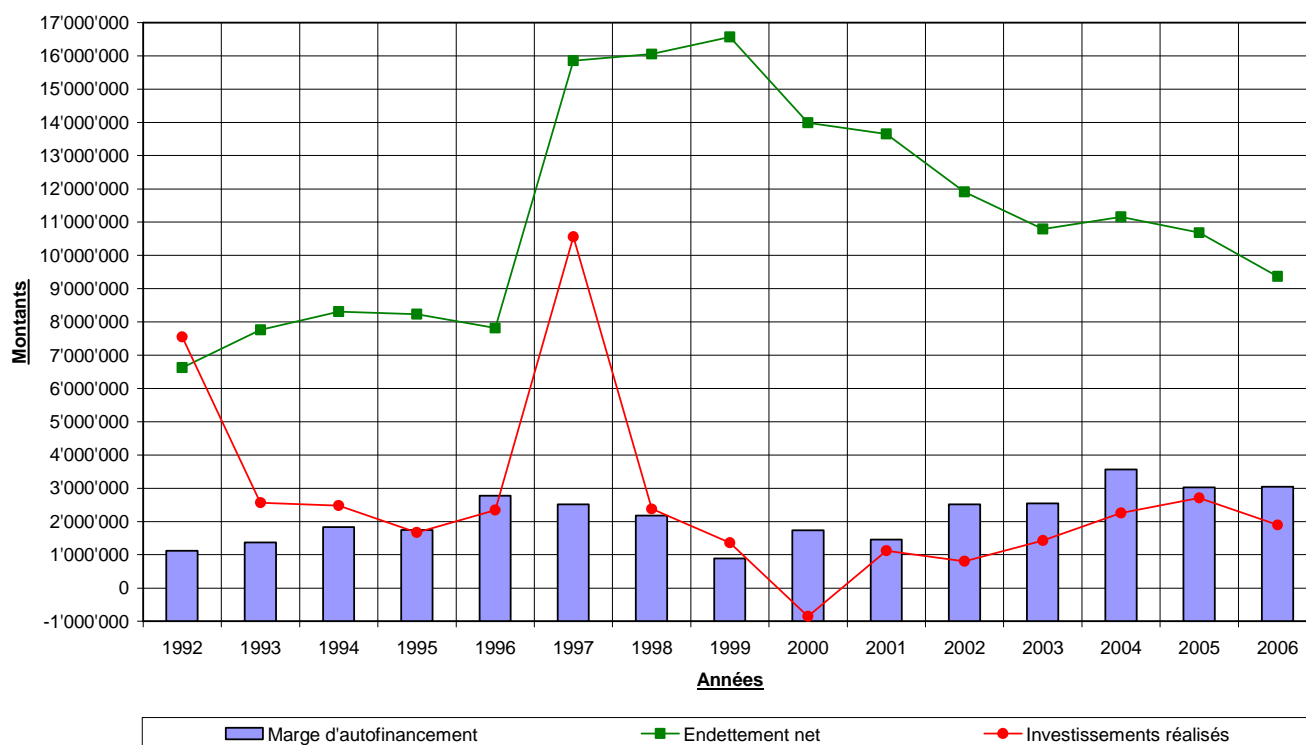
Evolution comparée du cumul des revenus imposables et de l'impôt sur le revenu



Année fiscale 2005 - fortune					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul de fortune	Fortune moyenne	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-50'000	258	5'823'000	22'570	10'923	42
50'001 - 100'000	197	14'308'000	72'629	32'140	163
100'001 - 200'000	222	31'659'000	142'608	76'409	344
200'001 - 300'000	127	31'469'000	247'787	77'254	608
300'001 - 400'000	73	25'174'000	344'849	62'654	858
400'001 - 500'000	39	17'183'000	440'590	44'082	1'130
500'001 et plus	71	70'196'000	988'676	226'305	3'187
Total/moyenne	987	195'812'000	198'391	529'767	537

4. Etat des finances communales

4.1. Marge d'autofinancement, endettement net et investissements réalisés



4.2. Indicateurs cantonaux

Suite à l'introduction de la nouvelle loi sur les communes, l'inspectorat des finances a établi un tableau de ratios permettant d'évaluer certains indicateurs-clé dans la gestion des communes. Nous présentons, ci-après, les ratios calculés pour la commune d'Ayent pour les années 2005 et 2006. La comparaison de ces ratios avec les valeurs indicatives de l'État du Valais confirme la bonne santé financière de notre commune.

4.2.1. Degré d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte deux éléments des comptes communaux : le premier est l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à réaliser des investissements sans avoir recours à l'emprunt; le deuxième élément est les investissements nets. Il s'agit ici du total des investissements réalisés après déduction des éventuelles participations de tiers et des subventions acquises. Le degré d'autofinancement est donc calculé en prenant l'autofinancement divisé par les investissements nets.

1. Degré d'autofinancement	2005	2006	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	111.3%	160.5%	131.6%

Valeurs indicatives	plus de 100%	très bien
	80 à 100%	bien
	60 à 80%	satisfaisant (à court terme)
	0 à 60%	insuffisant
	moins de 0%	très mauvais

4.2.2. Capacité d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte la marge d'autofinancement qui est comparée aux revenus financiers. Dans ce cas, les revenus financiers correspondent à la totalité des recettes encaissées par la commune. Cette comparaison nous donne une notion de rendement.

2. Capacité d'autofinancement	2005	2006	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	22.4%	19.8%	21.0%

Valeurs indicatives	plus de 20%	très bien
	15 à 20%	bien
	8 à 15%	satisfaisant
	0 à 8%	insuffisant
	moins de 0%	très mauvais

4.2.3. Taux des amortissements ordinaires

Cet indicateur compare les amortissements comptables effectués, c'est-à-dire la prise en charge de la diminution de la valeur de notre patrimoine (bâtiments, routes, véhicules, etc.), par rapport à la valeur totale du patrimoine restant à amortir. Selon les critères de l'Etat du Valais, un taux d'amortissement de 10% et plus est considéré comme suffisant.

3.1 Taux des amortissements ordinaires	2005	2006	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	11.3%	11.2%	11.2%

Valeurs indicatives	moins de 2%	Amortissements nettement insuffisants
	2 à 5 %	Amortissements insuffisants
	5 à 8 %	Amortissements faibles
	8 à 10 %	Amortissements moyens (à court terme)
	10% et plus	Amortissements suffisants

4.2.4. Endettement net par habitant

Cet indicateur divise la dette nette totale par le nombre d'habitants. La notion de dette nette prend en compte tous les engagements de la commune (dettes bancaires, créanciers, charges à payer, provisions, etc.) auxquels nous déduisons tous les éléments de l'actif qui sont disponibles ou réalisables rapidement (liquidités, débiteurs, produits à recevoir). Le montant obtenu est divisé par le nombre d'habitants.

4. Endettement net par habitant	2005	2006	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	3239	2792	3013

Valeurs indicatives	plus de 9'000	Endettement excessif
	de 7'000 à 9'000	Endettement très important
	de 5'000 à 7'000	Endettement important
	de 3'000 à 5'000	Endettement mesuré
	moins de 3'000	Endettement faible

5. Plan financier 2008-2011

5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme

Les délibérations de la commission des finances et du Conseil communal ont dégagé les lignes directrices des objectifs à atteindre tant pour le budget que pour le plan financier à court et moyen terme. Ils sont de plusieurs ordres :

- maintien de l'équilibre budgétaire,
- maintien de la meilleure marge d'autofinancement possible,
- limitation de l'endettement dans les proportions admises pour les indicateurs financiers,
- respect du rythme des amortissements dans la norme définie par les dispositions légales,
- maintien d'une capacité d'investissement confortable.

5.2. Evolution du compte de fonctionnement 2008-2011

L'évolution du **compte de fonctionnement** pour les années 2008 à 2011 est basée sur une limitation de la croissance globale des charges de 1,3 à 3,3 % suivant les années et les rubriques. La progression des charges globales de personnel est calculée sur un taux de 2 % en moyenne par année. Quant aux recettes, les redevances hydrauliques et la vente de l'électricité sont des apports substantiels au ménage communal.

Tenant compte de l'avancement du dossier relatif au développement du projet du "Hameau d'Anzère", les coûts et produits de fonctionnement induits sont reportés dans les périodes 2009, 2010 et 2011.

La budgétisation des dépenses tient compte des besoins résultant :

- de l'achèvement de la mensuration fédérale,
- de la politique cantonale encore incertaine dans le domaine la prévoyance sociale; des incertitudes demeurent quant aux éventuelles décisions touchant la gestion des EMS et CMS,
- des charges et produits résultant de l'exploitation du parking,
- des coûts et taxes supplémentaires aux services autofinancés,
- d'un trend positif des recettes fiscales résultant de l'accroissement du produit régional brut,
- des charges de fonctionnement induites liées aux nouveaux investissements planifiés.

L'équilibre précaire du service autofinancé de la gestion des déchets requiert à court terme une révision du règlement des taxes.

La probabilité des recettes d'impôts prévisionnels est calculée en tenant compte de l'adaptation du coefficient à 1.20, d'un probable réajustement par le canton de l'indexation conformément aux dispositions de la loi fiscale et d'une progression annuelle moyenne des revenus imposables de 1,50 %.

Le plan financier 2008-2011 relatif aux comptes de fonctionnement démontre le maintien tant de la marge d'autofinancement que de la capacité d'investissement net. Le tableau ci-après résume ces résultats.

Désignation	2005 Comptes	2006 Comptes	2007 Budget	2008 Budget	2009 Plan financier	2010 Plan financier	2011 Plan financier
Total des recettes	14'618'484.41	16'768'909.30	14'397'500.00	17'405'800.00	17'628'000.00	17'782'000.00	18'370'000.00
Total des charges avant amortissements	11'600'656.57	13'722'470.42	11'552'100.00	13'863'500.00	13'830'000.00	13'940'000.00	14'580'000.00
Marge d'autofinancement	3'017'827.84	3'046'438.88	2'845'400.00	3'542'300.00	3'798'000.00	3'842'000.00	3'790'000.00

Le détail des charges et produits par secteurs d'activités pour les périodes budgétisées est répertorié ci-après :

Désignation	2005 Comptes	2006 Comptes	2007 Budget	2008 Budget	2009 Plan financier	2010 Plan financier	2011 Plan financier
0 Administration générale	1'758'912.00	1'868'942.00	1'711'200.00	1'968'300.00	1'960'000.00	1'975'000.00	2'000'000.00
Charges	2'644'338.00	2'851'007.00	2'499'700.00	2'790'800.00	2'810'000.00	2'830'000.00	2'870'000.00
Produits	-885'426.00	-982'065.00	-788'500.00	-822'500.00	-850'000.00	-855'000.00	-870'000.00
1 Sécurité publique	703'063.00	502'187.00	508'200.00	615'300.00	690'000.00	585'000.00	595'000.00
Charges	1'194'037.00	881'864.00	908'200.00	1'008'000.00	1'020'000.00	915'000.00	925'000.00
Produits	-490'974.00	-379'677.00	-400'000.00	-392'700.00	-330'000.00	-330'000.00	-330'000.00
2 Enseignement et formation	2'193'024.00	2'470'049.00	2'262'000.00	2'583'300.00	2'570'000.00	2'565'000.00	2'560'000.00
Charges	2'374'671.00	3'834'216.00	2'450'800.00	4'324'400.00	4'320'000.00	4'325'000.00	4'330'000.00
Produits	-181'647.00	-1'364'167.00	-188'800.00	-1'741'100.00	-1'750'000.00	-1'760'000.00	-1'770'000.00
3 Culture, loisirs et culte	489'097.00	477'856.00	460'200.00	536'000.00	523'000.00	520'000.00	528'000.00
Charges	541'059.00	507'058.00	497'900.00	560'700.00	563'000.00	560'000.00	568'000.00
Produits	-51'962.00	-29'202.00	-37'700.00	-24'700.00	-40'000.00	-40'000.00	-40'000.00
4 Santé	239'889.00	327'170.00	149'000.00	151'000.00	160'000.00	170'000.00	500'000.00
Charges	239'889.00	327'170.00	149'000.00	151'000.00	160'000.00	170'000.00	500'000.00
Produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Prévoyance sociale	1'230'170.00	1'158'164.00	1'163'500.00	1'307'500.00	1'274'000.00	1'420'000.00	1'460'000.00
Charges	1'484'182.00	1'410'199.00	1'400'600.00	1'579'000.00	1'554'000.00	1'720'000.00	1'760'000.00
Produits	-254'012.00	-252'035.00	-237'100.00	-271'500.00	-280'000.00	-300'000.00	-300'000.00
6 Trafic	1'708'849.00	2'056'562.00	1'669'100.00	1'867'800.00	1'956'000.00	1'913'000.00	1'790'000.00
Charges	1'729'860.00	2'193'310.00	1'701'800.00	1'900'500.00	1'991'000.00	1'950'000.00	2'100'000.00
Produits	-21'011.00	-136'748.00	-32'700.00	-32'700.00	-35'000.00	-37'000.00	-310'000.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	646'414.00	533'848.00	646'400.00	623'000.00	441'000.00	441'000.00	446'000.00
Charges	2'542'575.00	2'548'902.00	2'611'400.00	2'625'500.00	2'561'000.00	2'561'000.00	2'596'000.00
Produits	-1'896'161.00	-2'015'054.00	-1'965'000.00	-2'002'500.00	-2'120'000.00	-2'120'000.00	-2'150'000.00
8 Economie publique	-756'876.00	-770'118.00	-624'300.00	-1'032'600.00	-979'000.00	-980'000.00	-990'000.00
Charges	1'082'591.00	1'118'179.00	1'253'800.00	1'292'500.00	1'361'000.00	1'360'000.00	1'360'000.00
Produits	-1'839'467.00	-1'888'297.00	-1'878'100.00	-2'325'100.00	-2'340'000.00	-2'340'000.00	-2'350'000.00
9 Finances et impôts	-8'294'759.00	-8'849'259.00	-8'238'200.00	-9'172'500.00	-9'183'000.00	-9'250'000.00	-9'470'000.00
Charges	703'062.00	872'404.00	631'400.00	620'500.00	700'000.00	750'000.00	780'000.00
Produits	-8'997'821.00	-9'721'663.00	-8'869'600.00	-9'793'000.00	-9'883'000.00	-10'000'000.00	-10'250'000.00
Excédent de revenus/charges (-/+)	-82'217.00	-224'599.00	-292'900.00	-552'900.00	-588'000.00	-641'000.00	-581'000.00

5.3. Planification des investissements 2008-2011

Les investissements planifiés extrapolent les données fournies par le précédent plan quadriennal, par les décisions du Conseil communal et par une planification équilibrée des investissements sur l'ensemble du territoire communal.

Par ailleurs, des priorités ayant force d'exécution (achat de terrains, construction de locaux destinés à la petite enfance, réaménagement des locaux scolaires, aménagements routiers et urbains, participations piscine, etc...) ont été retenues dans l'élaboration du plan quadriennal des investissements.

Le programme d'investissements nets 2008-2011 a fait l'objet, en préalable, d'une répartition globale tenant compte des marges d'autofinancement dégagées par le compte de fonctionnement. Il s'établit comme suit :

Objet	Montant	%
Infrastructures touristiques	6'300'000.00	27.4
Travaux routiers	2'541'000.00	11.1
Place d'accueil d'enfants	2'000'000.00	8.7
Approvisionnement et alimentation eau potable	1'891'500.00	8.2
Aménagement des espaces publics	1'690'000.00	7.4
Aménagement du territoire	1'663'000.00	7.2
Réseau d'irrigation par aspersion	1'130'000.00	4.9
Acquisition de biens-fonds	1'073'000.00	4.7
Unités d'accueil	1'000'000.00	4.4
Rénovation des bâtiments scolaires	884'000.00	3.8
Assainissement des eaux usées	814'500.00	3.5
Promotion du tourisme	800'000.00	3.5
Valorisation de la maison peinte	500'000.00	2.2
Protections avalanches	176'000.00	0.8
Traitement des déchets	150'000.00	0.7
Renouvellement du parc de véhicules	135'000.00	0.6
Autres	220'000.00	1.0
Total	22'968'000.00	100.00

Le taux de couverture des investissements par la marge d'autofinancement s'élève à 65,2 %.

Le tableau prévisionnel des investissements nets prend en compte les besoins nécessaires dans les différentes rubriques. De cette planification, il ressort les principaux points ci-après :

Désignation	2005 Comptes	2006 Comptes	2007 Budget	2008 Budget	2009 Plan financier	2010 Plan financier	2011 Plan financier	Description
0 Administration générale	387'539.00	185'141.55	300'000.00	933'000.00	600'000.00	3'050'000.00	3'000'000.00	frais d'équipement terrains (Sénérettes et/ou Trébutyre), matériel informatique, remplacement véhicule TP, infrastructures touristiques
1 Sécurité publique	95'000.00	23'967.85	0.00	45'000.00	40'000.00	0.00	0.00	remplacement véhicule de police
2 Enseignement et formation	1'618'166.00	41'554.05	90'000.00	24'000.00	820'000.00	20'000.00	20'000.00	remplacement mobilier, réfection ancien CO
3 Culture, loisirs et culte	36'293.00	33'198.90	50'000.00	940'000.00	0.00	0.00	0.00	
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
5 Prévoyance sociale	0.00	0.00	70'000.00	900'000.00	1'100'000.00	500'000.00	500'000.00	place d'accueil enfants et unités d'accueil pour personnes âgées
6 Trafic	11'780.00	533'841.25	915'000.00	1'091'000.00	600'000.00	800'000.00	800'000.00	réfection annuelle du réseau, Rte Nord Anzère
7 Protection et aménagement de l'environnement	542'539.00	677'635.10	2'791'500.00	885'000.00	510'000.00	1'710'000.00	1'590'000.00	aménagement des zones selon planning, entretien PGEE, station de filtration, gestion des déchets, protection avalanches
8 Economie publique	19'644.00	402'986.25	75'000.00	30'000.00	320'000.00	320'000.00	520'000.00	irrigation par aspersion, mesures d'économies d'énergies
9 Finances et impôts	0.00	0.00	300'000.00	100'000.00	950'000.00	250'000.00	0.00	infrastructures touristiques : subventions d'investissements, maison peinte
Total	2'710'961.00	1'898'324.95	4'591'500.00	4'948'000.00	4'940'000.00	6'650'000.00	6'430'000.00	

5.4. Evolution de l'endettement net

Le résultat probable des comptes 2007 apparaît d'ores et déjà meilleur que prévu. Des recettes fiscales supérieures au budget et la dissolution de la provision liée au frais de l'hôpital influenceront positivement l'endettement communal.

Tenant compte de l'insuffisance annuelle de financement qui se dégage du plan financier, la dette nette consolidée augmenterait de 8 millions de francs entre 2007 et 2011. Elle atteindrait ainsi 19,44 millions de francs à fin 2011, comme le montre le tableau ci-après :

Désignation	2005 Comptes	2006 Comptes	2007 Budget	2008 Budget	2009 Plan financier	2010 Plan financier	2011 Plan financier
Endettement net au 01.01.	11'154'680.00	10'847'813.16	9'699'699.23	11'445'799.23	12'851'499.23	13'993'499.23	16'801'499.23
Investissements nets	2'710'961.00	1'898'324.95	4'591'500.00	4'948'000.00	4'940'000.00	6'650'000.00	6'430'000.00
Marge d'autofinancement	-3'017'827.84	-3'046'438.88	-2'845'400.00	-3'542'300.00	-3'798'000.00	-3'842'000.00	-3'790'000.00
Insuffisance de financement	-306'866.84	-1'148'113.93	1'746'100.00	1'405'700.00	1'142'000.00	2'808'000.00	2'640'000.00
Endettement net au 31.12.	10'847'813.16	9'699'699.23	11'445'799.23	12'851'499.23	13'993'499.23	16'801'499.23	19'441'499.23

L'évolution de la dette ne dépend pas uniquement de l'insuffisance de financement. Les mouvements de fonds affectant le bilan (par exemple les opérations sur débiteurs et créanciers, les variations des placements à court terme) doivent aussi être pris en considération. Il peut donc se produire un certain décalage par rapport à l'exercice comptable. L'évolution de la dette consolidée ne peut ainsi être évaluée précisément.

L'insuffisance de financement serait assurée par des crédits d'engagements sollicités au fur et à mesure de la réalisation des projets et acceptés par l'assemblée plénière.

5.5. Evolution de la fortune

La loi cantonale sur les communes et l'ordonnance sur la gestion financière définissent les principes relatifs à l'équilibre budgétaire. Dès lors, le budget de fonctionnement des communes est équilibré lorsqu'il ne résulte pas de découvert au bilan, après la prise en compte des amortissements.

Le taux d'amortissement est au minimum de 10 % sur le patrimoine administratif. Le plan financier 2008-2011 respecte ces dispositions.

Amortissements de la planification	Comptes	Budget		Plan financier		
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Patrimoine administratif au 31 décembre N-2 yc les prêts et participations permanentes	22'052'589.55	21'661'599.80	20'568'020.99	22'607'020.99	24'565'620.99	26'295'620.99
dont prêts et participations permanentes	- 3'517'771.90	3'051'431.90	2'581'368.40	2'881'368.40	2'981'368.40	3'931'368.40
Investissements nets prévus pour N-1 (budget des investissements)	+ 2'710'960.90	1'898'324.95	4'591'500.00	4'948'000.00	4'940'000.00	6'650'000.00
dont nouveaux prêts et participations permanentes	- 0.00	0.00	300'000.00	100'000.00	950'000.00	250'000.00
Patrimoine administratif au 31 décembre N-1 sans les prêts et participations permanentes (avant amortissements)	= 21'245'778.55	20'508'492.85	22'278'152.59	24'573'652.59	25'574'252.59	28'764'252.59
Amortissements ordinaires effectués resp. budgétés	- 2'435'610.75	2'321'840.26	2'318'500.00	2'489'400.00	3'210'000.00	3'201'000.00
Amortissements complémentaires effectués resp. budgétés	- 500'000.00	500'000.00	234'000.00	500'000.00	0.00	0.00
Patrimoine administratif au 31 décembre N-1 (après les amortissements)	= 18'310'167.80	17'686'652.59	19'725'652.59	21'584'252.59	22'364'252.59	25'563'252.59
Investissements nets en N selon le budget des investissements	+ 1'898'324.95	4'591'500.00	4'948'000.00	4'940'000.00	6'650'000.00	6'430'000.00
dont nouveaux prêts et participations permanentes	- 0.00	300'000.00	100'000.00	950'000.00	250'000.00	0.00
Patrimoine administratif au 31 décembre N sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)	= 20'208'492.75	21'978'152.59	24'573'652.59	25'574'252.59	28'764'252.59	31'993'252.59
dont 10 pour cent d'amortissements ordinaires	2'020'849.28	2'197'815.26	2'457'365.26	2'557'425.26	2'876'425.26	3'199'325.26
Amortissements ordinaires effectués resp. budgétés	2'321'840.26	2'318'500.00	2'489'400.00	3'210'000.00	3'201'000.00	3'209'000.00
Amortissements complémentaires effectués resp. budgétés	500'000.00	234'000.00	500'000.00	0.00	0.00	0.00

Au terme de chaque période comptable, l'état de la fortune demeure dans les limites fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes, notamment l'équilibre budgétaire précisant qu'un excédent de charge ne peut être budgétisé que l'il est couvert par la fortune nette (art. 27 Ofinco).

Désignation	2005 Comptes	2006 Comptes	2007 Budget	2008 Budget	2009 Plan financier	2010 Plan financier	2011 Plan financier
Total des recettes	14'618'484.41	16'768'909.30	14'397'500.00	17'405'800.00	17'628'000.00	17'782'000.00	18'370'000.00
Total des charges avant amortissements	11'600'656.57	13'722'470.42	11'552'100.00	13'863'500.00	13'830'000.00	13'940'000.00	14'580'000.00
Marge d'autofinancement	3'017'827.84	3'046'438.88	2'845'400.00	3'542'300.00	3'798'000.00	3'842'000.00	3'790'000.00
Amortissements :							
- des services eau, égouts, voirie	482'484.00	464'528.96	582'400.00	274'600.00	560'000.00	560'000.00	560'000.00
- du patrimoine financier	500'000.00						
- du patrimoine administratif	1'953'126.75	2'357'311.30	1'970'100.00	2'714'800.00	2'650'000.00	2'641'000.00	2'649'000.00
	2'935'610.75	2'821'840.26	2'552'500.00	2'989'400.00	3'210'000.00	3'201'000.00	3'209'000.00
Variation de fortune	82'217.09	224'598.62	292'900.00	552'900.00	588'000.00	641'000.00	581'000.00
Fortune au 01.01	10'897'918.07	10'980'135.16	11'204'733.78	11'497'633.78	12'050'533.78	12'638'533.78	13'279'533.78
Fortune au 31.12.	10'980'135.16	11'204'733.78	11'497'633.78	12'050'533.78	12'638'533.78	13'279'533.78	13'860'533.78

6. Considérations finales

Le plan financier est forcément un exercice de prévisions qui inclut une part d'incertitude. Il intègre les données RPT communiquées cet été par le Canton et se base sur les informations actuellement disponibles dans tous les secteurs d'activité. Ainsi, par exemple, le plan retient l'hypothèse d'une bonne conjoncture jusqu'en 2011, mais à un niveau légèrement moins soutenu. S'agissant des recettes fiscales, il tient compte également de la correction probable de la progression à froid en 2009 et de l'adaptation du coefficient d'impôt en 2008. L'évolution des charges se base sur une progression mesurée et des effectifs plafonnés au niveau actuel.

La première année du plan financier correspond exactement aux éléments du budget 2008 qui est soumis simultanément au Conseil général.

Les investissements 2009 sont semblables à ceux de 2008, puis en progression pour 2010 et 2011, principalement par le développement du projet du "Hameau d'Anzère". L'insuffisance de financement atteint 8 millions de francs.

Nous réitérons nos considérations déjà soulevées dans le précédent rapport. La rapidité et l'ampleur des mutations actuelles et futures rendent difficiles et hasardeux tout pronostic. L'estimation des recettes et des dépenses d'une collectivité comporte de nombreux aléas en raison de l'imprévisibilité de multiples facteurs que la commune ne contrôle pas et qui peuvent avoir des incidences financières directes. De plus, la commune est tributaire des décisions et des dispositions prises en amont par les autorités fédérales et cantonales. La tendance est au déplacement des charges vers les communes. Il convient de rester attentif à cette évolution et au besoin, d'intervenir au niveau approprié afin de préserver nos moyens.

Ayent, le 25 octobre 2007

LA COMMUNE D'AYENT

7. Annexes

7.1. Récapitulation

7.2. Détail des investissements nets

Récapitulation des éléments du plan financier 2008-2011

Plan financier

Résultat	Comptes	Budget		Plan financier		
	2006	2007	2008	2009	2010	2011

Prévisions compte de fonctionnement

Total des charges financières	13'722'470	11'552'100	13'863'500	13'830'000	13'940'000	14'580'000
Total des revenus financiers	16'768'909	14'397'500	17'405'800	17'628'000	17'782'000	18'370'000
Marge d'autofinancement	3'046'439	2'845'400	3'542'300	3'798'000	3'842'000	3'790'000
Amortissements ordinaires	2'321'840	2'318'500	2'489'400	3'210'000	3'201'000	3'209'000
Amortissements complémentaires	500'000	234'000	500'000	0	0	0
Amortissement du découvert au bilan	0	0	0	0	0	0
Excédent revenus (+) charges (-)	224'599	292'900	552'900	588'000	641'000	581'000

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	3'144'714	6'710'000	6'904'000	6'300'000	7'780'000	7'580'000
Total des recettes	1'246'389	2'118'500	1'956'000	1'360'000	1'130'000	1'150'000
Investissements nets	1'898'325	4'591'500	4'948'000	4'940'000	6'650'000	6'430'000

Financement des investissements

Report des investissements nets	1'898'325	4'591'500	4'948'000	4'940'000	6'650'000	6'430'000
Marge d'autofinancement	3'046'439	2'845'400	3'542'300	3'798'000	3'842'000	3'790'000
Excédent (+) découvert (-) de financement	1'148'114	-1'746'100	-1'405'700	-1'142'000	-2'808'000	-2'640'000

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	224'599	292'900	552'900	588'000	641'000	581'000
Fortune nette (+) / découvert du bilan (-)	11'204'734	11'497'634	12'050'534	12'638'534	13'279'534	13'860'534

Investissements nets	2005 comptes	2006 comptes	2007 budget	2008 Budget	2009 Plan financier	2010 Plan financier	2011 Plan financier
0. Administration générale	387'539.00	185'141.55	300'000.00	933'000.00	600'000.00	3'050'000.00	3'000'000.00
Biens-fonds	315'123.00	169'041.75	200'000.00	823'000.00			
Biens-fonds Sénerettes + Trébutyre					250'000.00		
Equipement de bureau	16'012.00	16'099.80		10'000.00		50'000.00	
Véhicules	56'404.00				50'000.00		
Chauffage à distance			100'000.00	100'000.00			
Infrastructures touristiques					300'000.00	3'000'000.00	3'000'000.00
80 Sécurité publique	95'000.00	23'967.85	0.00	45'000.00	40'000.00	0.00	0.00
Equipement de la police					40'000.00		
Local du feu	95'000.00	7'106.95					
Véhicule du feu				45'000.00			
Horodateurs		16'860.90					
2. Enseignement et formation	1'618'166.00	41'554.05	90'000.00	24'000.00	820'000.00	20'000.00	20'000.00
Agrandissement C.O.	1'504'069.00	-15'496.15					
Rénovation ancien bâtiment CO + salle de gym			65'000.00		800'000.00		
Ecole de Botyre	2'400.00	57'050.20	10'000.00				
Mobilier écoles Botyre + CO	111'697.00		15'000.00	24'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
3. Culture, loisirs et culte	36'293.00	33'198.90	50'000.00	940'000.00	0.00	0.00	0.00
TC Anzère - Club house		33'198.90					
Livre Ayent	36'293.00						
Aménagement Pré des Sœurs			50'000.00	940'000.00			
5. Prévoyance sociale	0.00	0.00	70'000.00	900'000.00	1'100'000.00	500'000.00	500'000.00
Places accueil d'enfants			70'000.00	900'000.00	1'100'000.00		
Unités d'accueil						500'000.00	500'000.00

6. Trafic	11'780.00	533'841.25	915'000.00	1'091'000.00	600'000.00	800'000.00	800'000.00
Route du Menthar	7'127.00	125'223.85					
Nouvelles réalisations et réfections diverses			500'000.00		600'000.00	800'000.00	800'000.00
Route Nord Anzère			15'000.00	25'000.00			
Route Bochonnesses - Grillesses	4'653.00	238'639.60					
Route des Ormeaux		154'643.25					
Rue de la Poa				276'000.00			
Rte du Tsampy				40'000.00			
Aménagement espaces publics de St-Romain		15'334.55	400'000.00	400'000.00			
Aménagement place de la Chapelle, Anzère				350'000.00			
7. Protection et aménagement de l'environnement	542'539.00	677'635.10	2'791'500.00	885'000.00	510'000.00	1'710'000.00	1'590'000.00
70. Approvisionnement et alimentation en eau potable	200'312.00	211'213.80	1'386'500.00	281'500.00	20'000.00	800'000.00	790'000.00
Réservoir et station de traitement	49'223.00	54'830.15	1'300'000.00		30'000.00	700'000.00	700'000.00
Recherches eau potable	38'000.00	93'109.20		154'000.00			
Protection des sources			25'000.00				
Station de pompage Bochonesse		53'024.20					
Maintenance du réseau	207'538.00	70'388.85	50'000.00	135'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Réalisations ponctuelles	18'615.00	23'789.15	30'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Blignou							
Zones à aménager		37'500.00	76'500.00	72'500.00	80'000.00	80'000.00	80'000.00
Véhicule EE			40'000.00				
Taxes de raccordement et subventions	-113'064.00	-121'427.75	-135'000.00	-120'000.00	-230'000.00	-120'000.00	-130'000.00
71. Assainissement des eaux usées	-10'696.00	69'728.10	38'500.00	84'500.00	0.00	420'000.00	310'000.00
Réalisations ponctuelles	6'596.00	42'213.45	30'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Maintenance du réseau	38'478.00			25'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
Zones à aménager		25'000.00	58'500.00	59'500.00	70'000.00	70'000.00	70'000.00
STEP : rénovation	59'640.00	119'456.30				300'000.00	200'000.00
Plan général évacuation égouts (PGEE)			50'000.00	70'000.00	70'000.00	70'000.00	70'000.00
Taxes de raccordement	-115'410.00	-116'941.65	-100'000.00	-110'000.00	-230'000.00	-110'000.00	-120'000.00

72. Traitement des déchets	137'394.00	0.00	0.00	0.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
Abris et containers					50'000.00	50'000.00	50'000.00
Route de la décharge + décharge	137'394.00						
74. Cimetière	8'071.00	18'407.65	900'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Cimetière	8'071.00	18'407.65	900'000.00				
75. Correction des eaux	-40'259.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intempéries	-40'259.00						
76. Protection contre les avalanches	51'693.00	-136'024.35	39'000.00	56'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Protections avalanches	51'693.00	-136'024.35	39'000.00	56'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
79. Aménagement du territoire	196'024.00	514'309.90	427'500.00	463'000.00	400'000.00	400'000.00	400'000.00
Dépôt de terre Utignou	-10'912.00		10'000.00	10'000.00			
Remembrement Les Frisses	1'687.00						
Remembrement Champ de la Grange	79'796.00	182'769.95					
Remembrement Luc-Fortunau		38'606.95	50'000.00	300'000.00			
Remembrement Trébutyre	77'062.00	497'548.35	100'000.00				
Zone à aménager Bré de Bligou	10'207.00	302'461.10	750'000.00				
Zone à aménager Le Pétoly	256.00	24'457.40	550'000.00	550'000.00			
Zone à aménager Anzère Ouest	32'218.00		10'000.00	45'000.00			
Zone camping	389.00	150'600.00	20'000.00				
Remembrement des Senerettes	5'321.00	38'400.00	500'000.00	500'000.00			
Remembrement Luc Est			10'000.00	10'000.00			
Remembrement de Rougenan			50'000.00	50'000.00			
Remembrement Gevrés-Boulleux				25'000.00			
Zones à aménager					1'300'000.00	1'300'000.00	1'300'000.00
./. Imputation services Eaux/Egouts + part de tiers		-720'533.85	-1'622'500.00	-1'027'000.00	-900'000.00	-900'000.00	-900'000.00

8. Economie publique	19'644.00	402'986.25	75'000.00	30'000.00	320'000.00	320'000.00	520'000.00
Irrigation par aspersion		5'380.00	15'000.00	30'000.00	300'000.00	300'000.00	500'000.00
Valorisation terrains Trébutyre			10'000.00				
Bureaux Anzère Tourisme		319'416.85	20'000.00				
Autres locaux Anzère		5'770.05					
Mesures PCT		30'000.00					
Promotion touristique	7'500.00						
Mesures d'économies d'énergies	12'144.00	42'419.35	30'000.00		20'000.00	20'000.00	20'000.00
9. Finances et impôts	0.00	0.00	300'000.00	100'000.00	950'000.00	250'000.00	0.00
ISLA, parts sociales			50'000.00				
Piscine-welness-fitness			200'000.00	100'000.00	700'000.00		
Maison peinte			50'000.00		250'000.00	250'000.00	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	2'710'961.00	1'898'324.95	4'591'500.00	4'948'000.00	4'940'000.00	6'650'000.00	6'430'000.00